

Communiqué de presse

Bruxelles, le 5 août 2016

AMICE se félicite du rapport *sigma* de Swiss Re, qui constate une résurgence de l'assurance mutuelle et coopérative en Europe

Le dernier rapport *sigma* de Swiss Re, « [Mutual insurance in the 21st century: back to the future?](#) » souligne le regain de popularité des mutuelles qui conduit à leur expansion internationale et à la création de nouvelles structures.

Les mutuelles européennes représentent désormais plus de 30% des primes d'assurance, ce qui témoigne de la qualité de leurs produits et de l'envie des clients de verser leurs primes à des établissements « sûrs » et « de confiance », selon le rapport *sigma* de Swiss Re¹. L'AMICE (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe) accueille avec satisfaction ce rapport, qui donne un précieux aperçu de l'assurance mutuelle en Europe et dans le monde, et qui décrit les changements significatifs intervenus dans le secteur au cours des dernières années.

Le rapport s'attarde sur plusieurs domaines tel que les défis liés à divers aspects de Solvabilité II (reporting et gouvernance), la numérisation ou encore les nouvelles possibilités transfrontalières en Europe, qui ont fait et qui continueront de faire l'objet d'une intense activité et d'une attention particulière de l'AMICE au cours des mois à venir.

Sarah Goddard, Secrétaire général de l'AMICE, déclare :

« Cette étude sigma tombe à point nommé, tout juste après la conclusion d'une nouvelle alliance entre l'AMICE et la fédération mondiale, » dit-elle. « Elle souligne notamment le rôle singulier des mutuelles, qui s'emploient à garder le coût de l'assurance à un prix raisonnable et à assurer certains risques qui ne le seraient pas autrement. »

L'alliance qu'elle a récemment conclue avec la fédération mondiale (ICMIF, International Cooperative and Mutual Insurance Federation) assoit la position de l'AMICE en tant que porte-parole européen du secteur mutuel et coopératif mondial, tout en renforçant la représentation du mouvement au plan mondial et régional.

Depuis de nombreuses années, l'AMICE défend les intérêts de ses membres dans le cadre de la définition des exigences de Solvabilité II. Tout récemment encore, elle lançait un cri d'alarme face à la dépendance à l'égard des agences de notation de crédit pour les calculs dans la formule standard. Cet appel a conduit la Commission européenne à demander à l'EIOPA de lui soumettre des propositions alternatives afin de résoudre ce problème.

Le rapport souligne plusieurs défis émergents, tels que le poids plus important des règles de reporting et des contraintes en matière de gouvernance d'entreprise, qui risquent d'impacter plus fortement les petites mutuelles. L'AMICE soutient depuis longtemps que le principe de proportionnalité est vital pour une application correcte de l'ensemble des dispositions de la réglementation. Le rapport note que dans les faits, une grande incertitude continue de planer sur la signification de la proportionnalité. L'AMICE rappelle aux régulateurs que la proportionnalité ne se limite pas aux questions de taille mais devrait également tenir compte des relations étroites que les mutuelles entretiennent avec leurs sociétaires.



« L'AMICE a pour vocation d'aider ses membres à aborder les défis ; c'est un lieu de discussion, d'éducation et d'élaboration de stratégies », déclare Mme Goddard.

Le numérique, les capitaux alternatifs et l'élimination des obstacles au développement des affaires figuraient parmi les thèmes abordés lors du récent Congrès biennal de l'AMICE, tenu à Gand. « L'AMICE travaille activement sur la plupart des sujets repris dans le rapport sigma, » ajoute-t-elle, « et elle poursuivra et élargira sa mission en aidant ses membres à relever ces défis, confortée en ce sens par le message global du rapport sigma selon lequel le secteur de l'assurance mutuelle affiche une croissance forte et persistante qui devrait se prolonger. »

¹ Le champ d'étude du rapport *sigma* est plus limité que les recherches effectuées par les instances représentatives du mouvement des assureurs mutuels et coopératifs. De petites variations sont dès lors possibles entre les chiffres de parts de marché livrés par le rapport *sigma* et les chiffres de parts de marché européen et mondial de l'AMICE et de l'ICMIF.

Notes aux éditeurs :

L'AMICE (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe), en quelques mots

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

Les 2 700 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des sociétés d'assurance et représentent une part de marché de plus de 30%. Ils emploient plus de 430 000 salariés et ont plus de 400 millions de sociétaires/assurés dans l'Union européenne.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Sarah Goddard, Secrétaire général

Tél. +32 2 609 56 41 | sarah.goddard@amice-eu.org | www.amice-eu.org

Suivez-nous sur Twitter : [@AMICE_Mutuals](https://twitter.com/AMICE_Mutuals)